

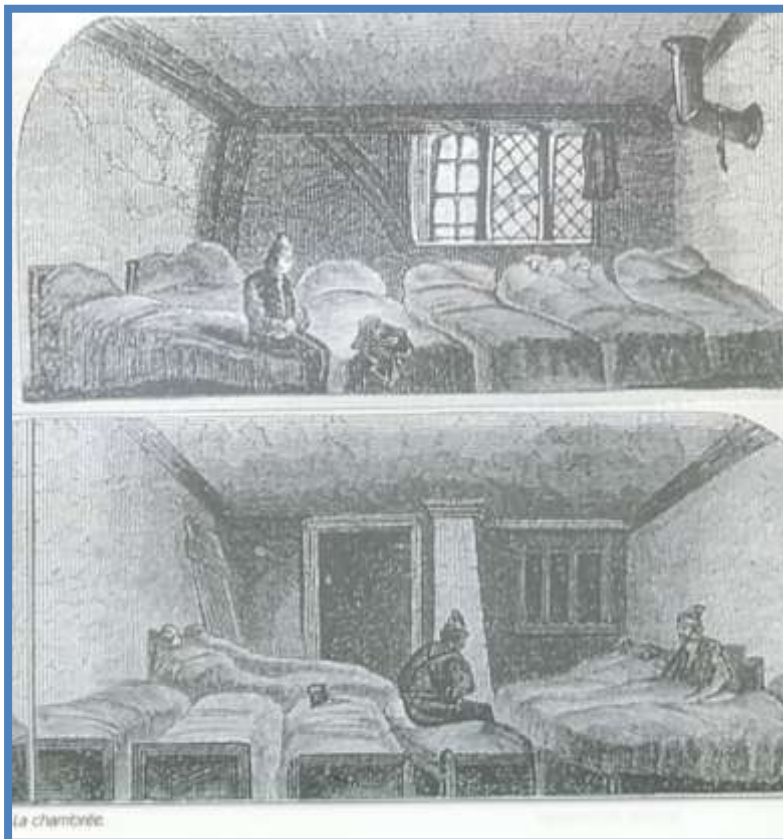
Les conditions de vie en ville

→ Logements :

Les hommes se regroupent afin de faire des économies, ils logent dans des chambrées appelées aussi garnis. La logeuse est souvent la femme d'un des ouvriers, elle assure la gestion du garni (entretien sommaire, blanchissage, raccommodage, nourriture) moyennant une somme modeste de 8F par mois par ouvrier.

Les conditions de sommeil dans les garnis sont épouvantables, les maçons sont une dizaine par pièce où les matelas sont mis côte à côte. Il ne reste qu'un passage de 50cm pour servir de couloir. Ces conditions sont très pénibles à cause de la promiscuité, du manque d'hygiène et de commodités (un seul cabinet d'aisance pour soixante personnes).

La plupart des ouvriers étaient illettrés. Il n'entraînait ni livres ni journaux dans les garnis.



Journal de Martin Nadaud p19-20 : les conditions de vie à Paris.

Lors de son mandat de député de la Creuse, Martin Nadaud évoque la mise en place d'écoles professionnelles qui dispensent à la fois un enseignement général et technique. Cette proposition de loi est adoptée en 1880.



→ Nourriture :

Le pain constitue la nourriture essentielle des maçons. Acheté à crédit et réglé tous les mois il est chaque matin divisé en deux parties : un morceau laissé au garni pour tremper la soupe du soir et l'autre morceau apporté au chantier, consommé au déjeuner de neuf heures et au repas de deux heures sur le chantier. Au déjeuner complet il y a un petit morceau de viande.

La nourriture est peu variée, déséquilibrée, elle doit tenir au corps et permettre de supporter des conditions de travail très rudes.

→ Le salaire :

L'ouvrier envoie ou ramène une partie de son salaire à sa famille restée au pays. La somme dépend de l'emploi occupé, de la durée du séjour et des dépenses effectuées sur place.

Les salaires des maçons, bien que faibles, sont supérieurs à ceux des autres travailleurs, ce qui explique pourquoi les limousins partent si nombreux pour travailler sur les chantiers.

Les salaires en 1830 (pour 12h de travail par jour)

Qualification	Salaire par jour
Enfant de 8 à 12 ans	9 sous
Enfants de 13 à 15 ans	15 sous
Goujat (apprentis maçon)	36 sous
Salaire moyen d'un travailleur homme	2 francs
Salaire moyen d'une femme	1 franc
Salaire moyen d'un compagnon	3,50 francs

1 franc = 100 sous = 2,20€

→ État de santé des ouvriers :

L'entassement dans les garnis mal aérés, le travail excessif, les accidents du travail, une alimentation insuffisante, ont des conséquences désastreuses sur la santé des ouvriers et notamment des plus jeunes.

L'absence d'hygiène, l'insalubrité des logements fournissent un terrain propice aux maladies infectieuses : tuberculose, méningite, typhoïde provoquent de nombreux décès. La mortalité dans le milieu ouvrier est plus importante que dans les autres classes de la société.

L'espérance de vie d'un ouvrier n'est que de 21 ans 9 mois.



Lors de son mandat de député de la Creuse, Martin Nadaud propose la création d'une Caisse Nationale de Retraite pour les vieux travailleurs de l'agriculture et de l'industrie. Cette caisse devait être financée par un prélèvement sur les salaires, par un versement des patrons et une participation de l'Etat.